Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20261023-2026_88-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-88

L'an deux mil vingt six, le 29 octobre 2026, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 23 octobre 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Françoise CABIOCH LE GALL, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Maud LE BRAS CROSSARD, Marius TILLY, Réjane LOUIN, Yannick L'HERMITTE, Corinne CHOQUER,

Etaient absents :	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Pascaline LEY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Thierry MERRAND	Pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Gwenaël PRIGENT	Pouvoir à	Réjane LOUIN

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : Décision Modificative N° 1 Budget Camping

Madame Delphine MASSON informe l'assemblée que des ajustements budgétaires sont à prévoir sur le Budget Annexe Camping.

Il est proposé la décision modificative ci-dessous sur le Budget Camping 2026

Dépenses de Fonctionnement :
Chapitre 012- Charges de Personnel

- **DF 012 6336** : 500,00 €
- **DF 012 6411** : 20 000,00 €
- **DF 012 6451** : 7 000,00 €
- **DF 012 6453** : 1 000,00 €
- **DF 012 6454** : 1 000,00 €

Total : + 29.500,00 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20261023-2026_88-DE

Recettes de Fonctionnement :
Chapitre 70 – vente de produits – prestations de services

- **RF 70 706** : + 29.500,00 €

Total : + 29.500,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

***APPROUVE** la décision modificative ci-dessus sur le Budget annexe Camping.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC
2024